



Communiqué officiel de L'Ultra Marin®

Objet : Marche Nordique 29km de L'Ultra Marin 2022

Dans la continuité de notre communiqué en date du 17 juin dernier, indiquant les incertitudes d'organisation autour de la Marche Nordique 29km de L'Ultra Marin®, un accord a été obtenu avec les associations de défense de l'environnement.

Lors des différents échanges du 14 et 21 juin dernier, le principe de précaution a été avancé par ces associations, comme argument principal contre l'étude devant mesurer l'impact de l'utilisation des pointes sans embouts sur les chemins côtiers lors de cette épreuve.

Ce principe de précaution est repris aujourd'hui par des acteurs locaux qui s'étaient positionnés favorablement à cette étude, il y a déjà plusieurs mois.

Dans ce contexte de tension et de désengagement qui survient à quelques jours de l'épreuve de Marche Nordique, L'Ultra Marin® est dans l'incapacité de mener cette étude, et n'a pas d'autres alternatives que de revenir au règlement des éditions précédentes en interdisant l'utilisation des bâtons sans embouts.

Cette décision est lourde de conséquence pour L'Ultra Marin® tant d'un point de vue financier que d'image. Cependant, elle permet l'adhésion des associations au bon déroulement de l'épreuve.

Par cette décision, L'Ultra Marin® réitère sa volonté de réduire son impact sur l'environnement autour du Golfe du Morbihan.

Pierrick Moreau, Président de L'Ultra Marin®